

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE
DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE MENGUEME

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES:



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF
DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MENGUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

CONTRACT TENDER COUNCIL BOARD

**DECISION N°056/C/MGME/SG/2019 DU 20 JUN 2019
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°004BIS/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LES
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE - SO'O ASSI)
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT : BIPMINDDEVEL - EXERCICE 2019

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
- Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et Complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des Finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019;
- Vu** la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°004BIS/AONO/C-MGME/CIPM/2019 du 29 Avril 2019 pour les travaux d'électrification dans la Commune de Mengueme (Nkolebae- So'o assi), Département du Nyong et So'o Région du Centre.
- Vu** le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 12 Juin 2019 ;

Vu l'arrêté N°00000060/A/MINATD/DCTD du 1^{er} Novembre 2013 constatant l'élection du Maire **MVONDO Hubert** et de ses Adjoints ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°004BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2019 du 29/04/2019., l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ETS AB & MESS BP : 10178 Yaoundé Tel : 699 13 28 16	46 116 777	03 MOIS

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Mengueme, le 25 JUIN 2019

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
MENGUEME

(LE SEUL ET LE SEUL CONTRACTANTE)



MVONDO Luc Hubert

Ampliations :

- Préfet/NS
- MINMAP
- ARMP
- CDPM-NS
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono